

**COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 13 AVRIL 2014 à 19 heures**

Etaient présents :

Gustave BOSQ – Monique GELLENS – Michel NORBERT – Christophe MATHERON –  
Céline CONSTANS – Alain PIECQ – Rémi ALLEC – Sébastien MARTIN – Yves SEARD –  
Daniel ROSSIGNOL  
Absent excusé : Olivier BERGERETTI – pouvoir à Daniel ROSSIGNOL

Secrétaire de séance : Monique GELLENS

Monsieur le Maire ouvre la séance et souhaite apporter des modifications à l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

- I – Vote délégations de pouvoirs au Maire**
- II – Elections des Délégués aux Syndicats Inter-Communaux**
- III – Elections des membres aux différentes commissions communales**

**I – DELEGATIONS DE POUVOIRS au MAIRE**

Gustave BOSQ donne lecture des pouvoirs qui lui sont dévolus et les soumet aux votes.

**Délibération est prise à l'unanimité**

**II – ELECTIONS DES DELEGUES AUPRES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

**SyEP** : 2 délégués et 2 suppléants

Gustave BOSQ propose au vote les candidats suivants (sachant qu'aucun autre conseiller ne s'est présenté) :

<b><u>DELEGUES</u></b>	<b><u>RESULTATS</u></b>	<b><u>SUPPLEANTS</u></b>	<b><u>RESULTATS</u></b>
M. NORBERT	10	A. PIECQ	10
J.C. DOU	9	G. BOSQ	10

Abstention : 1

Les 4 candidats sont élus.

**SYME 05** : Syndicat de distribution publique d'électricité des Hautes Alpes  
Proposition de M. le Maire :

<b><u>DELEGUES</u></b>	<b><u>RESULTATS</u></b>	<b><u>SUPPLEANTS</u></b>	<b><u>RESULTATS</u></b>
J.Cl. DOU	8 1 – Contre 2 Abstentions	M. NORBERT	10

Les 2 candidats sont élus.

.../...

**MANDEMENT de SAVINES** - Lors de sa création, l'attribution des terres avait été faite entre les communes concernées de la manière suivante :

SAVINES : 4/12° - REALLON : 4/12° - PRUNIERES : 2/12° - PUY ST EUSEBE : 1/12°  
ST APOLLINAIRE : 1/12°

Le mandement gère et entretient les forêts des communes susvisées : Forêt de Morgon – Forêt de la Magnane (indivision entre le mandement et la commune de Crots) – Forêt de la Selette-Pré Martin en collaboration avec l'ONF. Il assure l'entretien des routes forestières.

La commune doit être représentée par 2 Délégués et 2 Suppléants.

Proposition de candidats faite par G.BOSQ, ainsi que 2 candidatures spontanées parmi les conseillers :

<b><u>DELEGUES</u></b>	<b><u>RESULTATS</u></b>	<b><u>SUPPLEANTS</u></b>	<b><u>RESULTATS</u></b>
Y. SEARD	6	C. MATHERON	11
R. ALLEC	4		
D. ROSSIGNOL	4		
J.C. DOU	7	M. NORBERT	11

1 voix a été donnée à M. NORBERT en tant que délégué :

Sont donc élus : Délégués : Y SEARD et J.C. DOU - Suppléants C. MATHERON et M. NORBERT

C. CONSTANS demande si les conseillers élus n'ont pas priorité par rapport aux étrangers au Conseil Municipal.

Rien ne s'y oppose dans les textes.

Le choix a été fait en tenant compte de l'expérience et des connaissances de J.C. DOU, tant au SYME 05 qu'au Mandement – précision donnée tant par le Maire que par M. NORBERT et Y. SEARD, qui ont travaillé avec lui lors des précédents mandats.

**SIVU** : Syndicat intercommunal à vocation unique (Ecole de PUY ST EUSEBE et de PUY SANIERES)

Gustave BOSQ est automatiquement élu (alternance de la Présidence entre les Maires des 2 Communes). Céline CONSTANS se porte candidate Déléguée

Il soumet aux votes les candidats suivants :

<b><u>DELEGUES</u></b>	<b><u>RESULTATS</u></b>	<b><u>SUPPLEANTS</u></b>	<b><u>RESULTATS</u></b>
G.BOSQ	élu automatiquement	M. NORBERT	11 Elu
S.MARTIN	11 Elu	R. ALLEC	11 Elu
A. PIECQ	6		
O. BERGERETTI	9 Elu	A. PIECQ	11 Elu
C. CONSTANS	7 Elue	C. MATHERON	11 Elu

(A. PIECQ n'étant pas élu en tant que Délégué, il s'est porté candidat en tant que Suppléant).

Remarque : D. ROSSIGNOL regrette de ne pas être élu au Mandement, seul poste qui l'aurait intéressé.

### **III – ELECTIONS DES MEMBRES AUX DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES**

Sur propositions de M. le Maire et demandes des Conseillers, les différentes commissions sont constituées :

#### **TRAVAUX :**

Gustave BOSQ – Monique GELLENS -Michel NORBERT - Christophe MATHERON -  
Céline CONSTANS - Olivier BERGERETTI - Rémi ALLEC - Sébastien MARTIN - Yves SEARD –  
Daniel ROSSIGNOL - Michel FRIEDERICH .

**APPEL d'OFFRES** : 4 TITULAIRES et 4 SUPPLEANTS

**Titulaires**

Gustave BOSQ  
Monique GELLENS  
Christophe MATHERON  
Daniel ROSSIGNOL

**Suppléants**

Yves SEARD  
Jean-Pierre MICHEL  
Michel NORBERT  
Rémi ALLEC

**AGRICULTURE**

Christophe MATHERON – Céline CONSTANS – Rémi ALLEC – Sébastien MARTIN - Gilbert TAVAN

**URBANISME**

Gustave BOSQ – Monique GELLENS – Michel NORBERT  
Olivier BERGERETTI – Rémi ALLEC - Yves SEARD - Jean-Pierre MICHEL

**CCAS** : S'occupe des problèmes sociaux et familiaux qui pourraient survenir dans la commune.  
Le budget est alimenté en partie par les ventes de concession du cimetière

Gustave BOSQ – Président - 2 Elus + 2 membres associés – 4 suppléants

**Titulaires**

Monique GELLENS  
Céline CONSTANS  
Richard LENOIR  
Margaretha DE PAUW

**Suppléants**

Christophe MATHERON  
Brigitte NORBERT  
Ginette MARTIN  
A. PIECQ

**COMMUNICATION**

Gustave BOSQ – Monique GELLENS – Céline CONSTANS -Olivier BERGERETTI –Martine SEARD -  
Janine MICHEL - Richard LENOIR - Blandine BARONNA

Céline CONSTANS se propose de représenter la commune lors des Assemblées ou manifestations des différentes associations.

**IMPOTS**

**12 Titulaires**

Gustave BOSQ  
Monique GELLENS  
Céline CONSTANS  
Alain PIECQ  
Rémi ALLEC  
Sébastien MARTIN  
Marie-Odile MATHERON  
François LEGENDRE  
Martine SEARD  
Sophie ALLEC  
Josette TAVAN  
Frédéric ARNOUX

**12 Suppléants**

M. NORBERT  
Yves SEARD  
Daniel ROSSIGNOL  
J.C. DOU  
O. BERGERETTI  
M. FRIEDERICH  
Ginette MARTIN  
Lise GORSKY  
Richard LENOIR  
Jérôme PEYRON GERARD  
Chantal BENEDETTI  
Bruno PARIS

**Puy Sanières.....**

## **REVISION LISTES ELECTORALES**

Gustave BOSQ + 2 électeurs de la commune désignés par l'Administration.

### **ASA CANAL**

**Titulaire**  
Gustave BOSQ

**Suppléant**  
Michel NORBERT

**CAUE**  
Gustave BOSQ

**Représ. COMMUNES FORESTIERES**  
Gustave BOSQ

## **IV – QUESTIONS DIVERSES**

**A) MICRO-CENTRALE** : M. le Maire nous précise que l'enquête publique va commencer. Elle se déroulera du 5 MAI 2014 au 6 JUIN 2014.

Durant cette période, le dossier sera à disposition du public les jours d'ouverture de la Mairie :

Les lundis de 9 H. à 12 H. et de 14 H. à 18 H.

Les mardis et jeudis de 14 H. à 18 H.

Le Commissaire enquêteur, M. KOTROMANOVIC se tiendra à disposition du public, en Mairie,

- le lundi 5 MAI 2014 de 14 à 17 H.

- le mardi 20 MAI 2014 de 14 à 17 H.

- le mardi 3 JUIN 2014 de 14 à 17 H

Le dossier a été préparé par la Société SERHY qui a en charge la réalisation de ce projet.

Si le déroulement des différentes étapes se passe dans de bonnes conditions, on peut espérer une mise en service de la centrale dans les 2 ans après le début des travaux.

Retombées pour la commune (sachant que V. BERENGUEL – maire de Savines – s'est engagé à partager les revenus avec Puy st Eusèbe à hauteur de 50/50) environ 20 000 € l'an.

**b) IMPLUVIUM** : Restent à adresser avant le 15.AVRIL à la DDT, 2 documents : la délibération prise par le conseil municipal lors de la réunion du 19 Mars 2014, et le récépissé de dépôt en Mairie de Réallon de la déclaration préalable de travaux.

### **c) PROJET A METTRE EN ŒUVRE RAPIDEMENT : PROTECTION DES CAPTAGES**

1) Source du VILLARD – le dossier est terminé depuis 2006 – Un problème se pose : la limite de protection se trouve sur des parcelles privées – Après échange entre les conseillers, il est décidé de se pencher rapidement sur ce projet.

2) Source de l'EGLISE – le dossier est à préparer.

### **d) UN PROBLEME D'EAU !**

Gustave BOSQ nous fait part d'un incident qui s'est produit samedi concernant la distribution d'eau potable sur le réseau de l'Eglise.

P. BARONNA a alerté C. MATHERON et a appelé le 18 pour signaler que l'eau était « trouble ».

Il s'est avéré que les Pompiers de Savines qui étaient en formation, avaient fait le plein de leur citerne sur la bouche d'incendie des Pins, sans en avertir la commune.

Gustave BOSQ et Eric MESROBIAN sont immédiatement intervenus pour palier à ce désagrément.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H.45

୧୧୧୧୧୧